

—Oui, il était horriblement jaloux de tous ceux qui approchaient de sa femme. Dans le nombre, il y avait un certain comte de Boisderny qui, bien qu'elle l'ût cent fois repoussé, ne quittait pas les talons de M^{me} Brichet. Elle eut le tort d'en prévenir son époux, qui, un beau soir, le gourdin au poing, attendit dans la rue l'heure où l'entêté poursuivant venait soupirer sous la fenêtre, et il le rossa si fort et si dru que notre homme était mortant quand, une heure plus tard, le guet le ramassa sur le p^{er}vé.

—Vilaine affaire, fit le duc.

—Hélas ! oui. La chose était connue de toute la rue ; on ne manqua pas de dénoncer Brichet, qui, du reste, ne chercha pas à s'enfuir et fut arrêté le lendemain. Ah ! Messieurs du Châtelet n'ont pas été longs à régler le compte de mon pauvre clerc. En un tour de main, il a été condamné à la potence...

—Et exécuté sans délai ? interrompit M. de Vivonne.

—Par bonheur, non.

—Ah ! il est encore vivant ?

—Oui, tous les notables du quartier et moi qui connaissions cet honnête Brichet, nous avons intercédé pour lui. On s'est surtout laissé attendrir par les supplications de sa jolie et malheureuse petite femme, qui va bientôt être mère...

—Ah ! elle va bientôt être mère ? fit le duc, que ce détail intéressait par-dessus tout.

—Oui... et à quelques jours de la délivrance, poursuivit le procureur ; ses larmes et notre supplique ont vaincu les juges, qui, après avoir rendu l'arrêt, ont adressé une demande au roi pour obtenir de sa clémence un adoucissement à la peine prononcée.

—Et vous avez réussi ?

—Hier seulement, nous avons appris que la condamnation à mort était commuée en vingt ans de galères. A cette heure, Brichet, dans les cachots du Châtelet, attend son prochain départ pour Toulon.

—Pauvre M^{me} Brichet ! que va t-elle devenir ? fit le duc jouant la compassion.

—Oui, elle si joyeuse encore, il y a deux mois. Quel charmant ménage ! On y voyait alors l'avenir en rose...

Les attendrissements du procureur importaient peu à de Vivonne, dont le seul souci était d'apprendre où demeurerait M^{me} Brichet. Il interrompit donc Luchat pour lui dire :

—Bon et compatissant comme vous l'êtes, je crois inutile de vous demander si vous avez recueilli chez vous cette intéressante femme.

Le procureur secoua la tête.

—Recueillie, non, fit-il. Car elle a refusé de quitter le logement où, dit-elle, Brichet et elle furent si heureux... ce qu'ils appelaient leur paradis... bien modestement, en vérité ! jugez-en, monsieur le duc.

Et Luchat, en désignant du doigt, à travers la vitre de la fenêtre, la maison qui se dressait de l'autre côté de la rue.

—Tenez, fit-il, là haut, à cette croisée du cinquième où vous voyez deux rosiers desséchés. C'est là qu'elle passe son temps à pleurer..., si absorbée par le terrible présent qu'elle ne pense pas à l'avenir.

C'était tout ce que voulait savoir de Vivonne, qui, détournant la conversation, la ramena sur sa prétendue affaire d'intérêt, afin d'avoir bien l'air d'être venu pour une consultation.

Après avoir écouté un grand quart d'heure sans comprendre un traitre mot de toute la bobine de maître Luchat, le duc se déclara parfaitement renseigné et prit congé du procureur.

A cette époque, le portier était un employé parfaitement inconnu. Sauf quelques grandes et aristocratiques demeures dont le seuil était gardé par un suisse, les maisons n'avaient d'autre surveillant, à titre officieux, que le boutiquier d'en bas, qui renseignait les questionneurs sur les locataires des étages supérieurs.

Presque toutes bâties sur le même modèle, c'est-à-dire avec une porte bâtarde ouvrant sur un long couloir au fond duquel on trouvait l'escalier, les maisons restaient ouvertes durant la journée à tous venants. Ce n'était qu'à la nuit tombante qu'on fermait la porte, dont chaque locataire avait une clef. C'était fort simple, on le voit surtout pour les voleurs.

M. de Vivonne s'était remis en selle, pour cette raison que son cheval attaché à la maison de M^{me} Brichet n'aurait pas manqué d'exciter l'attention. Mais, parvenu au quai, il descendit de sa bête, qu'il confia au premier soldat venu, et, bien enveloppé dans son manteau il revint à pied sur ses pas.

Arrivé à la maison, il enfila son allée obscure, gravit les cinq étages et, d'après la position de la fenêtre qui lui avait été désignée par Luchat, il frappa à celle des trois portes du carré qui lui sembla devoir être celle de M^{me} Brichet.

Un pas lent mais léger, se fit entendre de l'autre côté de la porte qui, en s'ouvrant, mit la jeune femme en présence du duc. Il se hâta d'entrer et de refermer derrière lui.

A la vue de l'arrivant, M^{me} Brichet, un peu affolée par le chagrin, était restée immobile et cherchant en sa mémoire où elle avait déjà rencontré ce visage. Le souvenir se fit bientôt lucide et elle s'écria :

—Ah ! le grand seigneur du jour de mon mariage ! C'est le bon Dieu qui vous envoie, monsieur ! Vous êtes puissant ! vous pourrez me faire rendre mon pauvre Brichet !

Et elle tomba suppliante aux genoux du duc de Vivonne.

Hélas ! elle était bien changée, la malheureuse enfant. Ces joues jadis si fraîches sur lesquelles le duc avait alors déposé deux sonores baisers, maintenant blêmes, s'étaient creusées sous les larmes. Les yeux rougis avaient perdu leur mutine expression, et cette bouche, au coin de laquelle se nichait autrefois le sourire, ne s'ouvrait plus que pour laisser entendre des sanglots.

Sanglotant et lui baisant les mains, M^{me} Brichet était restée à ses pieds, répétant toujours :

—Faites moi rendre Brichet, mon bon seigneur ! Vous le pouvez, vous êtes ami du roi.

De Vivonne releva la jeune femme, la conduisit doucement vers une chaise et la fit asseoir en lui répondant de sa plus douce voix :

—Calmez-vous d'abord, mon enfant, et puis nous causerons.

Dans ces simples paroles, l'infortunée vit luire un espoir et, s'efforçant de maîtriser le spasme convulsif qui la secouait, elle se hâta de dire d'un accent fiévreux :

—Je suis calme. Parlez, parlez, monsieur... N'est-ce pas que vous me rendrez mon mari ?

Le duc secoua tristement la tête.

—Brichet a été bien coupable, fit-il. Votre époux a tué un homme..., car sa victime est morte, il y a quatre jours. Si M. de Boisderny avait survécu, le roi se serait peut-être laissé fléchir et sa clémence, qui s'est déjà étendue sur Brichet, aurait pu accorder une grâce entière. Maintenant, il faut y renoncer, mon enfant.

—Je ne verrai donc plus mon mari ? demanda l'épouse d'une voix dont nous ne saurions exprimer la poignante intonation.